

des Princes, &c. Juillet 1707. 23

*Tu me parois un vrai porteur de hotte ?
J'ai, Cadediz, répond l'autre à ces mots,
Bingt mille écus d'eau dans cette Riviere,
Ne trouvant point à qui la vendre en gros,
Par détail il faut bien s'en défaire.*

VI. Le premier jour de Juin, Mr. Molé de *Mr. Molé de* Champlatreux, fut reçu au Parlement de Paris, *Champla-* en qualité de Président à Mortier, en survi-*treux reçu* vance à Mr. de Champlatreux son pere; (c'est *Président à* le cinquième Président à Mortier de la Maison :) *Mortier.*

Lors qu'il prit séance, Mr. le premier Président lui fit un compliment fort gracieux, en lui témoignant la joye; que lui & la Compagnie avoient de voir dans cette place, le digne héritier des vertus du grand Mathieu Molé, premier Président & Garde des Sceaux de France; Ce Mathieu Molé nâquit en 1584. fut nommé premier Président en 1640. & élevé à la Charge de Garde des Sceaux en 1651. La Maison de Molé est originaire de Troyes en Champagne, d'une ancienne Noblesse, illustre dans la Robbe depuis plus de deux cens cinquante ans, puis qu'elle a donné des Magistrats integres sous les Regnes de Charles VII. & Louis XI.

Les Historiens ne confondent pas cette Maison avec celle de Jacques Molé, Grand Maître de l'Ordre des Templiers, qui étoit en Bourgogne. Le Pape Clement V. qui avoit transféré le Siege Pontifical en France, fit condamner ce Grand Maître, accusé d'herésie, à être brûlé vif; La Sentence fut exécutée à Paris sous le Regne de Philippe IV. le 11. Mars 1314. Jacques Molé souffrit constamment cette cruelle mort, en protestant de son innocence. On assure